

Tarifs de location du foyer à partir du 01/01/2022 (applicables aux contrats signés à partir du 17/09/2021)

	Habitants HENRIVILLE / Extérieurs HENRIVILLE			
	* Week-end	Journée	** Forfait pour les associations d'Henriville	Réservation
Petite Salle (max 50 pers.- Bar + Cuisine)	200 € / 400 €	100 € / 150 €	30 €	Montant de la location
Grande Salle (Petite Salle + Bar + Cuisine)	450 € / 700 €	260 € / 360 €	60 €	Montant de la location
Tarif horaire		15 €		
Chapiteau	60 €	60 €		200 €

* Est considéré comme week-end, le vendredi à partir de 13h jusqu'au dimanche soir.

** A titre exceptionnel, le tarif de location "Forfait pour les habitants d'Henriville" pourra être appliqué à une association caritative.

Après acceptation de votre demande par la municipalité, un contrat de location sera établi. Il vous faudra alors fournir :

un chèque du montant de la réservation libellé à l'ordre du Trésor Public ainsi qu'une attestation d'assurance.

La réservation du foyer deviendra définitive lorsque le dossier sera complet. La vaisselle cassée et le matériel détérioré devront être indemnisés !

Attention : si une annulation a lieu dans les 30 jours qui précèdent la date de réservation, votre chèque sera encaissé à titre d'indemnisation.

Signature : précédée de la mention "lu et approuvé"

Henriville, le